

# Les nouvelles d'*Yvoir*

Le Cœur de la Wallonie

Octobre 2021

N° 130

Editeur resp.: Patrick EVRARD

© Céline Prevooa

Au parc à Yvoir

**RENCONTRE AVEC  
LES HABITANTS** - p. 4

**JOURNÉE  
DE L'ARBRE** - p. 6

**LE COIN  
DES AÎNÉS** - p. 12



L'Artisane  
Culinaire  
Traiteur événementiel bio

**L'Artisane Culinaire**  
Traiteur événementiel éthique

Marie-Laure Laret  
Les Ruelles 3 | 5530 Spontin  
Tél. 0486 90 29 77

www.artisane-culinaire.be | info@artisane-culinaire.be  
Produits locaux



L'électricité a un nom...



**INSTALLATION & DEPANNAGE**

☐ Electricité générale ☐ Panneaux Photovoltaïques

contact@electricite-feront.be

**0475/97 23 58**

www.electricite-feront.be



**Un îlot... ou pas ?**



Créons chez vous, achetons chez eux !

Cuisines équipées

Conception & Négociation

facebook.com/unilotoupas



www.unilotoupas.be

Sur présentation de ce bon,  
recevez un bon d'un montant correspondant à **10%**  
de vos achats valable sur tous vos futurs achats\*

**Gedimat**  
La Vallée

**VOTRE SPÉCIALISTE EN MATÉRIAUX  
POUR L'AMÉNAGEMENT,  
LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION.**

+32 (0)82 64 44 03

info@gedimatlavallee.com

www.gedimatlavallee.com

\* voir les conditions disponibles en magasin

**TOITURES  
CHARPENTES  
ZINGUERIE  
BARDAGES  
PLATE-FORME EPDM**

**LUC  
DELHAYE**

**083/69 90 34**

**DURNAL**

rue Bonny d'Auban 33  
www.toitures-luc-delhaye.be



**AVENIERE**  
Chauffage sprl

Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
VENTILATION**

**PURNODE 0476/860 446**

info@avenierechauffage.be  
www.aveniere.be



# EDITORIAL

L'été ne fut pas exactement celui dont nous rêvions... La météo s'est montrée au mieux capricieuse et au pire catastrophique. Les inondations de la mi-juillet ont provoqué bien des désordres dans certains quartiers d'Yvoir sans jamais cependant en arriver aux conséquences dramatiques enregistrées dans d'autres communes wallonnes, parfois proches de nous. Ce n'est là qu'une question de chance. Demain, nous sommes aussi susceptibles de nous trouver au mauvais endroit du « radar » météo. Nous devons nous y préparer, que ce soit par des améliorations et un meilleur entretien du réseau d'égouttage, par des solutions créatives à mettre au point avec les agriculteurs afin de limiter certaines coulées de boue, ou encore par une politique prudente d'octroi des permis d'urbanisme dans les zones sensibles.

Face à ces événements météorologiques et à leurs conséquences difficiles pour certains, de nombreux habitant(e)s se sont spontanément et rapidement mobilisé(e)s tant pour venir en aide à leurs concitoyen(ne)s mais aussi aux sinistrés des autres communes wallonnes. Cette solidarité s'est manifestée par des dons, par des opérations de collectes ciblées (par exemple pour du matériel scolaire) ou encore par un engagement physique personnel sur le terrain.

Nos pompiers, le personnel du CPAS et de la Commune -tout particulièrement nos ouvriers communaux- ont travaillé sans relâche pendant plusieurs jours pour venir en aide d'abord aux sinistrés et pour effacer ensuite les traces de colère de la Nature.

Que toutes et tous, habitant(e)s bénévoles et membres des services de secours, communaux et du CPAS en soient ici même chaleureusement remercié(e)s !

## Sommaire

Edito .....	3
Sous la loupe .....	3
Au côté de chacun .....	11
Vie associative .....	12
Parole aux élus .....	16
La Commune est à votre service .....	17
Mots croisés .....	18

## SOUS LA LOUPE

### Au Conseil communal...

#### Séance du 31 mai 2021

Le Conseil a approuvé les points principaux suivants.

- Les comptes 2020 du CPAS d'Yvoir qui présentent un boni à l'exercice propre de 103.752,35€.
- Les conditions et le mode de passation du marché des travaux en vue de l'aménagement et de l'extension de la salle polyvalente du complexe de Purnode.
- Les conditions et le mode de passation du marché des travaux en vue de la réfection de l'électricité et du système de prévention incendie de l'école communale de Mont.
- La convention entre la Province de Namur et la Commune portant sur la réalisation, la maintenance et la promotion du réseau cyclable à points-nœuds sur le territoire communal, en connexion avec le réseau global établi sur l'ensemble de la province.
- Les comptes 2020 des Fabriques d'Église de Yvoir-Houx, Durnal, Purnode, Evrehailles, Mont et Dorinne.
- Les ordres du jour des Assemblées générales ordinaires de plusieurs intercommunales auxquelles la Commune participe : IMIO, l'INASEP, le BEP et ses diverses intercommunales spécialisées, IDEFIN, l'UVCW, ORES Assets, ETHIAS Co, la Terrienne du Crédit Social en province de Namur ainsi que de la Dinantaise.

Le Conseil s'est par ailleurs abstenu de remettre un avis sur le compte 2020 de l'Église protestante de Morville au vu de certains éléments à clarifier.

Enfin, les membres du Collège ont répondu à une interpellation du groupe EPY relatif à la gestion opérationnelle et budgétaire de la zone DinaPhi, en particulier à la lumière de la prise en charge d'une partie de son financement par la Province de Namur.

#### Séance du 23 août 2021

Le Conseil a approuvé une série de modifications budgétaires de manière à coller au mieux aux besoins mais aussi à tenir compte de l'évolution d'un certain nombre de projets. Cette modification budgétaire -la 2e de cet exercice 2021- a aussi permis de prévoir des budgets en vue de procéder à certains travaux de réparations imposés par les inondations de juillet.

Divers marchés publics ont été lancés (réfection de toitures aux écoles d'Yvoir et de Mont, mise en conformité incendie de la salle du Maka, ...). Le Conseil a également décidé la mise en vente, via le Comité d'Acquisition de Namur, du dernier lot de terrain communal dans le lotissement du Bordon à Durnal.

Depuis de nombreuses années, le tracé du très beau chemin vicinal n°2 de Mont (Laire Bois) ne correspond plus, sur le terrain, à son tracé théorique à l'atlas des chemins : il a été proposé de lancer la procédure de modification de voirie pour le tronçon concerné.

Le Règlement de travail et le Statut administratif du personnel ont fait l'objet de quelques adaptations.

Les membres du Collège ont répondu à quelques questions du groupe EPY en matière de mobilité.

La partie publique du Conseil communal s'est terminée par le vote à l'unanimité d'une motion en faveur de Madame Zarifa Ghafari, seule maire de sexe féminin en Afghanistan.

*Rappelons que les condensés donnés ci-avant n'ont aucune valeur légale.*

*Seuls les procès-verbaux publiés (après leur approbation) sur le site web de la Commune ont un caractère officiel. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.*



[www.yvoir.be/fr/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux](http://www.yvoir.be/fr/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux)

## Rencontre avec les habitants de tous les villages

Le Collège communal a programmé, pour cette rentrée de l'automne 2021, des rencontres en présentiel dans tous les villages de l'entité.

L'objectif de ces rencontres est de permettre un échange constructif au sujet des projets et problématiques spécifiques à chaque village. Le calendrier en a été publié dans le bulletin communal du mois d'août.

A ce jour, 4 rencontres ont donc déjà eu lieu : à Spontin (9 septembre), à Dorinne (le 15 septembre), à Yvoir-Houx (le 22 septembre) et à Godinne (le 29 septembre). Vous retrouverez les présentations faites lors de ces réunions sur notre site internet : <https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/vie-politique/college-communal/rencontre-avec-les-habitants>.

Nous en profitons pour vous rappeler les dates et lieux des prochaines rencontres :

- ❑ Mont, le 6 octobre à 19H30 (école de Mont)
- ❑ Durnal, le 13 octobre à 19H30 (Cercle Albert)
- ❑ Purnode, le 20 octobre à 19H30 (Complexe sportif)
- ❑ Evrehailles-Bauche-Gayolle, le 27 octobre à 19H30 (La Victorieuse).



## Travaux & mobilité

### Une commune en travaux...

Voilà de nombreux mois que notre commune connaît divers chantiers de travaux qui nous impactent toutes et tous fortement. La Commune d'Yvoir n'est pas maître d'ouvrage de la plupart de ces chantiers. C'est notamment le cas pour les chantiers d'éégouttage et de pose de nouvelles conduites d'eau sur Dorinne, Durnal et Spontin. La Commune fait cependant le maximum pour tenir informés les habitant(e)s via sa page Facebook [www.facebook.com/communedyvoir](https://www.facebook.com/communedyvoir), son site internet [www.yvoir.be](https://www.yvoir.be) ou par toutes-boîtes distribués aux riverains concernés.

### Mobilité scolaire à Yvoir

Afin de sécuriser le passage des enfants et des piétons, nous rappelons qu'il est interdit de se stationner sur les trottoirs et sur le pont du Bocq, à Yvoir.

Des pédibus sont organisés par le service communal de l'Accueil temps libre (ATL) pour déplacer les enfants dans le centre du village d'Yvoir, tant pendant l'année scolaire que les vacances.

Des parents conduisent leurs enfants à pied. Des enfants viennent à l'école seuls à pied.

Aussi, nous souhaitons absolument sécuriser ces déplacements dans le centre d'Yvoir, avec le souci de privilégier les circuits en continu. Nous envisageons d'ailleurs de placer des potelets sur le pont du Bocq.



Stationnement interdit

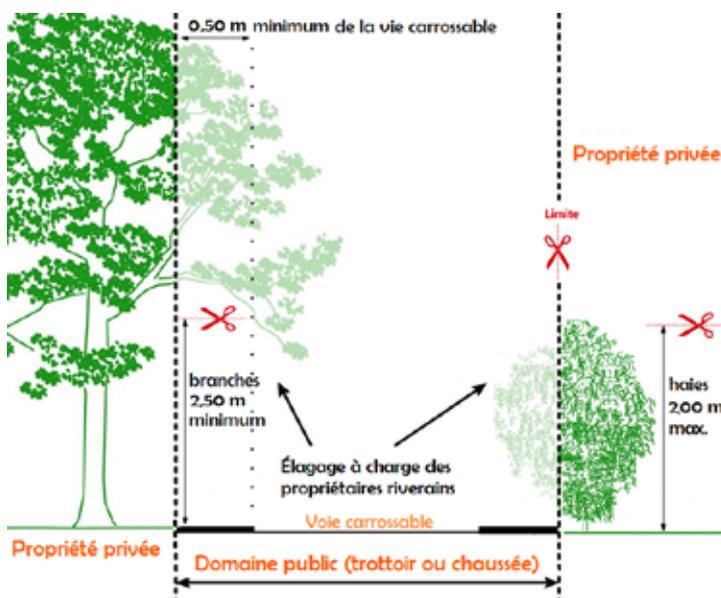
### Entretien des haies et arbustes débordants sur la voie publique

Pour renforcer **la sécurité des piétons, cyclistes, et dans certains cas des automobilistes**, le propriétaire d'un bien immobilier, bâti ou non et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde en vertu d'un mandat, est tenu de tailler et élaguer les arbres qui débordent de sa propriété, en référence à l'article 33 du règlement de police général de la commune. En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière, quelle qu'en soit la hauteur, ni réduire ou atténuer la visibilité pour la circulation sur la voie publique, ou ses abords.

« Les arbres et les plantations dans les propriétés privées doivent être élagués de manière que toute branche surplombant la voie publique se trouve à 2,50m au moins au-dessus du sol et son extrémité à 0,50m au moins en retrait de la voie carrossable. »

Tant le règlement général de police de la commune (art.33) que le décret sur les voiries communales du 6 février 2014 (art. 60 et suivants) sont d'application et peuvent donner lieu à l'application de sanctions administratives sévères.

### La sécurité et la mobilité sont l'affaire de tous !



# Environnement

## Collecte de jouets au recyparc le 16 octobre

Vous ne savez pas quoi faire de vos jouets devenus inutiles ? Ils peuvent encore servir pour d'autres enfants, donnez-les ! La traditionnelle collecte des jouets organisée par le BEP a lieu ce samedi 16 octobre, dans tous les recyparcs.

### Une action solidaire

De nombreuses associations partenaires (Maisons Croix-Rouge, Les Petits Riens, des homes pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS, ...) récupèrent ces jouets et les redistribuent aux enfants qui, sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année !



### Donner son jouet, c'est bon pour l'environnement !

C'est éviter qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques de réemploi doivent devenir spontanées, c'est une des clés d'un avenir durable.



### Quelques infos pratiques

Si possible, donnez des jouets propres (voire désinfectés vu la crise sanitaire), complets, bref comme neufs !

Rendez-vous le samedi 16 octobre de 9h à 17h dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état !

Scannez le QR-Code pour en savoir plus.

## Miam, Miam le sac bleu PMC : rappel des consignes de tri !

De la qualité du tri dépend la qualité du recyclage ! Les emballages dans les sacs bleus PMC sont triés par matière, traitée ensuite dans le centre de tri par filière de recyclage adéquate : bouteilles en plastique recyclées en nouvelles bouteilles en plastique, cartons boissons en papier essuie-tout ou cadeaux, fibres en isolation...

Canettes, conserves, ravers aluminium, capsules et couvercles en métal, certains aérosols sont aussi bienvenus dans le sac PMC, afin de faire toutes sortes d'objets et emballages métalliques !

### Rappel des consignes de tri pour éviter le carton rouge !

Dans les sacs PMC, **certaines emballages sont refusés** comme les pochons de nourriture pour chats ou jus, compotines enfants, emballages de boucherie en papier, papiers-cartons etc., mais aussi les objets en plastique comme les jouets. Ces intrus perturbent la chaîne de tri et recyclage.

Les emballages non correctement vidés, les sacs en plastique fermés remplis d'ordures ménagères ou encore les bidons accrochés à l'extérieur des sacs constituent aussi des mauvais gestes !

Si votre sac n'est pas collecté (un **autocollant de refus** y est apposé) c'est certainement pour une de ces raisons. Une fois cette erreur de tri corrigée, représentez votre sac lors de la prochaine collecte.

### Pour plus d'infos sur les dates de collecte, téléchargez l'appli Recycle !

En savoir davantage sur le tri, rendez-vous sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) et [trionsmieux.be](http://trionsmieux.be) ou via le QR-Code.



## Stérilisation des chats errants

Pour la 5e année consécutive, la Commune d'Yvoir, en partenariat avec la Région wallonne, lance sa deuxième campagne de stérilisation des chats errants pour l'année 2021. Elle aura lieu du **18 octobre au 30 novembre**.

### Comment participer ?

- Vous identifiez la présence de chat(s) errant(s) dans votre quartier.
- Vous complétez une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'êtes en aucun cas propriétaire de ce(s) dernier(s).
- Dans la mesure du possible, vous prenez une photographie de l'animal/des animaux concerné(s).
- Vous contactez le service environnement 082/610.373 ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be) de 8 à 16h.

### Comment la Commune procède-t-elle ?

Après validation du service environnement, un cantonnier se charge de capturer le(s) chat(s).

Un vétérinaire pratique l'opération et « marque » chaque chat via une entaille à l'oreille droite (afin d'ensuite pouvoir l'identifier) ; il vérifie également l'état de santé de l'animal.

Le cantonnier récupère les félins et les relâche sur leur lieu de capture.

**Plus d'infos** au 082/610.373 ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).



## Problématique des rats laveurs

Le raton laveur vit dans les vallées boisées près des cours d'eau et sort principalement la nuit. Curieux et peu farouche, il s'approche des zones habitées. Son **régime alimentaire très diversifié** lui permet de se satisfaire avec toutes sortes d'aliments et il tente volontiers sa chance dans les poubelles, les jardins ou les écuilles des animaux domestiques.



Malgré son joli minois, ce mammifère est porteur de parasites et maladies (Carré, rage, ascaris du raton laveur -petit ver intestinal responsable d'encéphalites...) pouvant être transmis à l'homme ou aux autres animaux. Il peut également se montrer agressif.

Le raton laveur est considéré comme **espèce invasive envahissante**, étrangère à la région, introduite volontairement ou par accident, qui se répand rapidement et génère un déséquilibre de l'environnement.

Le Département de la Nature et des Forêts est habilité à réguler ces populations, mais uniquement en zones naturelles, pas dans les propriétés privées.

Aussi, les populations sur le territoire de notre commune ont évolué de manière exponentielle depuis 2 ans. Nous sommes nombreux à en avoir vu dans nos jardins. Conscients des problèmes rencontrés, le Collège Communal et le service environnement ont décidé de s'attaquer à la régulation des populations dans l'entité.

À partir de janvier 2022, tout citoyen qui constaterait la présence de rats laveurs sur sa propriété est invité à le signaler au service environnement 082/610.373 - [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).

Merci.

## Journée de l'arbre le 27 novembre

La Commune d'Yvoir et les bénévoles du Plan Communal du Développement de la Nature d'Yvoir vous invitent à leur traditionnelle journée de l'arbre, le 27 novembre de 10 à 14h, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Outre la distribution d'arbres indigènes, nous vous promettons une matinée faite de rencontres et de découvertes avec les acteurs incontournables qui œuvrent à la préservation de notre environnement.

### Au programme

Mobilité douce, préservation de la nature, jardiner sans pesticides, plantes sauvages comestibles, identifier les plantes invasives, respecter nos forêts, projets PCDN, ...

Vous pourrez poser toutes vos questions aux représentants de Natagora, Adalia, du Contrat de Rivière Haute-Meuse, des bénévoles du PCDN, du DNF, de la Cellule invasives de la Région et de bien d'autres partenaires.

Une balade « plantes sauvages comestibles » sera proposée au départ de la Carrière de la Rochette à Spontin, sur réservation.

Des modifications sont possibles vu le contexte sanitaire ; consultez la page FB et le site internet de la Commune à la mi-novembre afin de connaître le programme complet de cette journée. Plus d'infos au 082/610.373 ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).



## Respect des règles de circulation en forêt

La circulation en forêt est réglementée par le Code forestier. Ces règles garantissent la préservation de ce patrimoine naturel et de ses écosystèmes.

### 1. Les voies accessibles au public

- La ROUTE : « Voie ouverte à la circulation du public, à revêtement hydrocarboné, bétonnée ou pavée ». Les routes sont accessibles à tous.
- Le CHEMIN : « Voie ouverte à la circulation du public, en terre ou empierrée, plus large qu'un sentier, qui n'est pas aménagée pour la circulation des véhicules en général ». Les cyclistes, skieurs, cavaliers et les piétons se partagent les chemins en forêt.
- Le SENTIER : « Voie ouverte à la circulation du public, étroite, dont la largeur inférieure à un mètre n'exède pas celle nécessaire à la circulation des piétons ». Seuls les piétons peuvent circuler en forêt sur les sentiers sauf si un balisage précise l'accès à d'autres utilisateurs ». **De manière générale, en tant que piétons, vous devez rester sur les sentiers balisés.**



**2. Les voies non accessibles au public** sont des voiries fermées par des barrières, panneaux, un coupe-feu, un chemin de débardage, un layon de chasse... Elles sont fréquentées uniquement par les professionnels de la Nature et des Forêts même s'il n'y a aucun panneau d'interdiction.

**3. Les voiries privées** : sauf accord explicite du propriétaire privé, il est interdit de circuler sur les chemins et sentiers privés. Un propriétaire, que ce soit un particulier, la Commune ou la Région, a toujours le droit de fermer une voirie dont l'assiette lui appartient. L'interdiction doit être marquée clairement soit par un panneau, soit par une barrière, soit aussi par une perche placée en travers de la voie. Une barrière indique normalement que la voie est fermée à la circulation. Cependant, une barrière peut être placée uniquement pour interdire certains usagers. Par exemple, les véhicules à moteur. Dans ce cas un dispositif doit indiquer clairement que le passage d'autres usagers est permis.

### 4. La circulation hors voiries

**Le Code forestier interdit de quitter, même à pied, les chemins et sentiers.** Seule exception, le cas de demande d'activités par des associations ou un mouvement de jeunesse, après avoir obtenu l'accord du DNF.

Le non-respect de ces règles de circulation peut entraîner une amende administrative de 125€ pour les personnes privées.

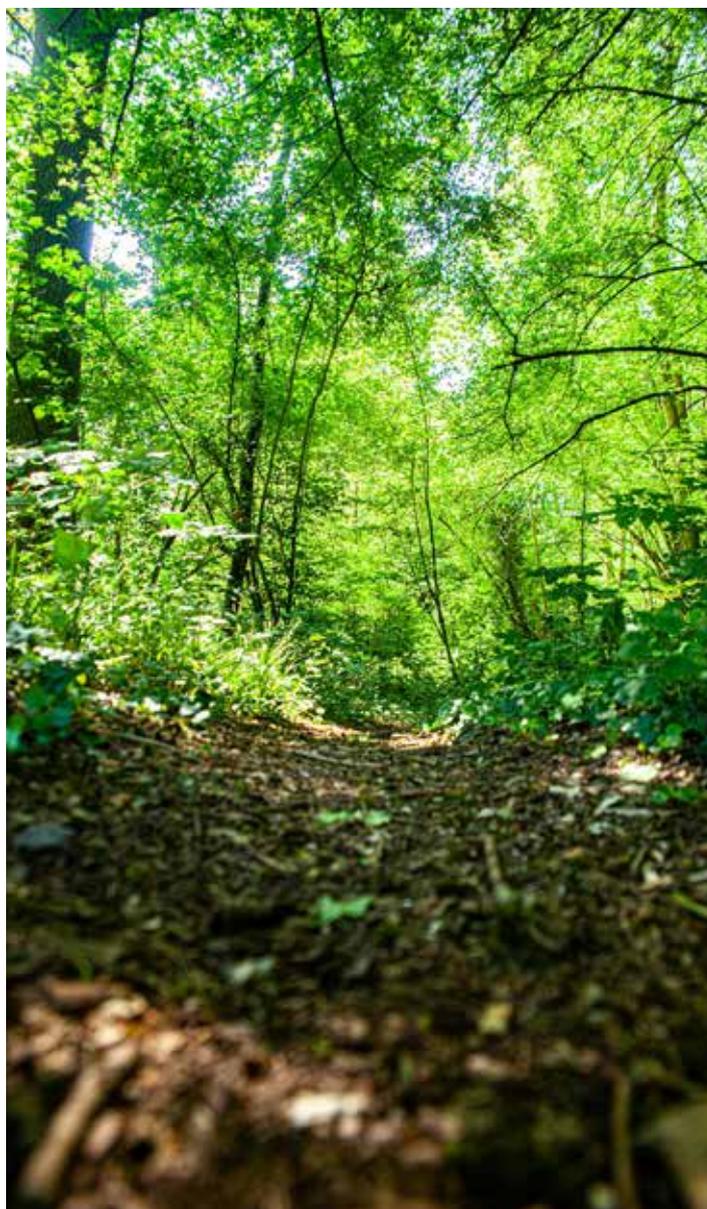
### 5. Autres règles de conduite à respecter

Les **chiens et autres animaux de compagnie doivent être tenus en laisse** (amende 50€).

Sauf autorisation explicite, le **camping et/ou bivouac** est interdit en dehors des aires affectées à cet effet (amende 125€).

**L'abandon de déchets** en ce inclus les déchets verts est interdit (amende de 50€ à 300€ - 200€ pour un mégot par ex.).

Un comportement respectueux de la nature permet d'en profiter, de se ressourcer, tout en la préservant ! Soyons des citoyens responsables, fiers de nos forêts. Merci !



Plus d'infos sur : [http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure\\_circulation.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure_circulation.pdf)

Département de la Nature et des Forêts

Cantonement de Dinant

[dinant.cantonement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:dinant.cantonement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be) - Tél. 082/67.68.90.

**SCHMITZ** assurances

**S B A** assurances

Stéphane **SCHMITZ** Srl  
**COURTIER**  
**ASSURANCES**  
**ET CRÉDITS**  
**INDÉPENDANT**

www.stephaneschmitz.be  
 stephane@assuranceschmitz.be

FSMA 66460 A-cb • RPN 0877.526.831

**Lundi apm au samedi matin sur rendez-vous**

Place des Combattants 18 - YVOIR  
 082 / 61 37 36

**RIG**  
 TOITURES SPRL

ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52  
 GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM  
 Ossatures bois  
 Bardages - Terrasses bois - Parquets  
 Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - rgtoitures@hotmail.com

**BillBIKE**  
 VOTRE CHAMPION DU 2 ROUES

info@billbike.be • www.billbike.be • Tél. : 081/41 37 30



**VELOS ELECTRIQUES EN STOCK**

VTT - COURSE  
 TREKKING - ENFANT

Rue de l'Eglise, 41 • 5170 LESVE  
 SCOTT - GRANVILLE - GIANT - HAIBIKE

**Piscinat**  
 www.piscinat-sprl.be

Construction •  
 Entretien •  
 Produits et accessoires •  
 pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83  
 Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be

 Piscinat sprl

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ**  
**Ets WARIN S.A.**

 Une chaleur d'avance!  
  


Depuis plus de 75 ans







Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION**



Notre Region

**Warin-Lamontagne**  
**Hastière**  
**082/64.44.44**  
**www.warin-mazout.be**

*La Tabatière fête ses 50 ans*

**La Tabatière**

Le seul spécialiste du cigare  
 Tabacs  
 Cigarettes

Idées cadeaux  
 Articles fumeurs  
 rue de la Station, 35  
 DINANT  
 Tél./Fax (082) 22 35 20



**KISwash**

Votre lavoir d'Yvoir, rue Colonel Tachet est repris!  
 Nouvelle gérance!  
 Service assuré.

Besoin urgent d'une machine à laver?  
 Nettoyage de printemps?  
 Machine en panne?  
 Nous sommes à votre disposition!

**LAVOIR**

Horaire : de 7h à 23h

rue Colonel Tachet des Combes (en face de la Belfius)




## Cimetières

### Renouvellement de concessions et entretien

A l'approche de la Toussaint, petit rappel concernant les concessions et columbariums ainsi que leur entretien.

Le Conseil Communal délègue au Collège Communal le pouvoir d'accorder des concessions de sépulture ou de columbarium pour une durée de 20 et 30 ans. Sur demande introduite par toute personne intéressée avant l'expiration de la période fixée, des renouvellements successifs peuvent être accordés. Au cas où aucun renouvellement n'est demandé, entre la date de la dernière inhumation dans la concession et l'expiration de la période pour laquelle celle-ci a été consentie, la sépulture est maintenue pendant un délai de 5 ans prenant cours à la date du décès si celui-ci est intervenu moins de 5 ans avant la date d'expiration de la concession. A l'issue de ce délai, la commune reprend le terrain et procède d'office à l'exhumation des corps pour les diriger vers l'ossuaire.

Le défaut d'entretien est établi lorsque d'une façon permanente la tombe est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou en ruine et lorsqu'elle est dépourvue de signes de sépulture. Ce défaut d'entretien est constaté par un acte d'abandon émis par le Bourgmestre. Une copie de l'acte est envoyée par voie postale et électronique au titulaire de la concession. Une copie de cet acte est affichée, un mois après son envoi, pendant un an sur le lieu de la sépulture et à l'entrée du cimetière.

## Accueil Temps Libre

### Plaines communales de Toussaint

Après un été bien chargé, les copains et bancs d'école retrouvés, voilà l'heure de penser à nouveau aux congés !

Les plaines communales de Toussaint auront lieu au Hall Omnisports du Maka du mardi 2 au vendredi 5 novembre.

**Renseignements** : MAURY Justine - 082/610.333 - [justine.maury@yvoir.be](mailto:justine.maury@yvoir.be)

**Inscriptions** : uniquement par e-mail ou via le e-guichet.



### L'Accueil Temps libre à Yvoir, un service à destination des familles

*Vous souhaitez des informations concernant l'accueil du matin et du soir au sein des écoles ? Des possibilités d'accueil du mercredi après-midi ?*

*Vous êtes à la recherche d'une activité sportive ou culturelle pour vos enfants ? Un stage durant les congés scolaires ?*

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet

<https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre>

Vous pouvez également retrouver toutes les nouveautés en direct sur notre page Facebook « Accueil Temps Libre Yvoir »

**Plus d'informations** :

Maury Justine - Coordinatrice ATL

082/610.333 - [justine.maury@gmail.com](mailto:justine.maury@gmail.com)



## Dans vos écoles communales

### Marche aux flambeaux à l'école de Mont



Ce vendredi 22 octobre, l'équipe pédagogique de l'école communale de Mont et les parents des élèves de 3e, 4e et 5e primaires vous convient à leur traditionnelle marche aux flambeaux. Contes et légendes de sorcières, de fantômes et de monstres en tout genre amuseront ou effrayeront petits et grands.

Cette marche sera suivie d'un repas « boulettes sauce tomate - frites ».

Les bénéficiaires engendrés par ces activités participeront au financement de notre voyage scolaire au Puy du Fou.

Nous vous attendons nombreux dans une ambiance à vous donner la chair de poule !

Informations et réservation au 081/411888 (durant les heures scolaires) ou sur [www.ecoledemont.be](http://www.ecoledemont.be).

**Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture**

**à l'école communale de Durnal le dimanche 14 novembre de 10h à 13h.**

**Infos et réservations : Coralie Rolain : 0495/27.61.33.**

# A la Ludo-bibliothèque

## Soirées jeux de société pour 18 ans +

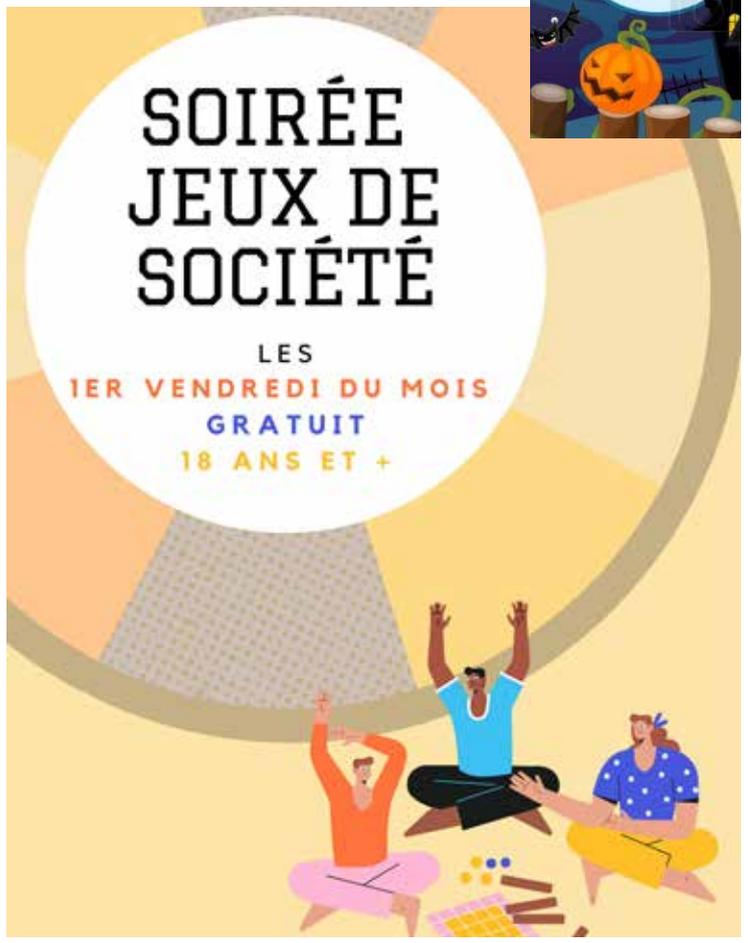
A vos agendas ! Chaque **premier vendredi du mois**, sur inscription [bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com](mailto:bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com).

C'est parti !!! La première soirée jeux a été inaugurée dans votre ludothèque.

Une ambiance conviviale pour agiter ses méninges ou juste passer un bon moment.

Pssst...

En novembre, thème spécial **Halloween**.



## Des livres du Prix Bernard Versele 2022 dans nos écoles

Votre enfant est élève dans une école de l'entité d'Yvoir ?



Il vous parlera peut-être des livres du « Prix Bernard Versele » qui sont lus dans sa classe. Mais qu'est-ce que c'est le Prix Versele ?

**Un prix littéraire décerné par la Ligue des Familles depuis plus de 40 ans !** Chaque année, plus de 34.000 jeunes lecteurs, de la maternelle à la 6e primaire, sont invités à lire et à voter pour leur livre préféré.

Une sélection de 25 livres répartis à travers 5 catégories d'âge (de 1 à 5 Chouettes) circuleront dans les petites mains de septembre à avril 2022, grâce à la Ligue des Familles et à votre bibliothèque préférée...

Rendez-vous début mai pour connaître les livres choisis par les enfants. Et pour celles et ceux qui souhaitent les (re)lire, ils seront à la bibliothèque dès mai 2022.



## Bibliotheca Yvoir

Comme annoncé précédemment dans « Les nouvelles d'Yvoir », un site internet Bibliotheca Yvoir verra prochainement le jour au sein de notre commune.

Ce site en cours de construction abordera la vie de nos villages sous différents angles : la vie associative, le sport, l'enseignement, les différents types de patrimoine, les Beaux-Arts... Si vous avez des collections particulières, des documents, d'anciennes photographies, n'hésitez pas à nous les partager pour alimenter ce site.

Dans les prochaines semaines, nous allons poursuivre l'inventaire du petit patrimoine populaire des villages suivants : Durnal, Purnode, Yvoir et Houx. Il est toujours très intéressant de partir du vécu des personnes, des anecdotes pour valoriser notre histoire au-delà d'une description purement technique. Si vous souhaitez nous rejoindre pour réaliser ce travail, contactez-moi au 083/66.85.56.

Vincent Fortemps.



## Actions de prévention éducative et sociale pour les jeunes et leur famille

L'AMO Globul'in propose des actions de prévention éducative et sociale pour les jeunes et leur famille.

### Activités gratuites en partenariat avec la Croix-Rouge d'Yvoir :

- Cré@tif : pour les 3 à 8 ans, un mercredi sur deux de 13h00 à 17h00 et un samedi par mois de 10h00 à 16h00.
- Cré@do : pour les 13-18 ans, un mercredi sur deux de 13h00 à 17h00 et un samedi par mois de 11h00 à 17h00.

### Ateliers créatifs et citoyens durant les vacances scolaires :

Par thème, pour les 8-12 ans.

### Projet « Le permis c'est permis » en partenariat avec la MJ Yvoir-Durnal et Mobilisud, pour les 16-22 ans.

Sur RDV, pour le permis de conduire théorique et pratique. Soutien collectif et personnalisé lors de journées ponctuelles à la MJ d'Yvoir et Durnal.

AMO GLOBUL'IN

Tel: 082/22.49.02

0473/76.84.03

Mail: [info@globulin-amo.be](mailto:info@globulin-amo.be)

<https://www.globulin-amo.be>



## Nouveau à Mont : Your Colors

Your Colors organise des workshops pour éveiller la femme d'aujourd'hui à se soucier de son bien-être.

Découvrez des outils et techniques inédites pour vous accompagner dans votre développement personnel quotidien. Je propose également du conseil en image méthode des 4 saisons (colorimétrie).

L'univers de Your Colors propose aussi des bougies artisanales, des bijoux et accessoires....

Plus d'infos : Carole MAWET [info@yourcolors.be](mailto:info@yourcolors.be)

[www.facebook.com/yourcolorsnamur](https://www.facebook.com/yourcolorsnamur)

[www.yourcolors.be](https://www.yourcolors.be)

Rue du Centre 117 boîte 2 à 5530 MONT



## Nouveaux Ateliers

### « mets tes sous dans le cochon »

Le CPAS d'Yvoir, conventionné avec le CPAS d'Anhée pour le service de médiation de dettes, propose de nouveaux ateliers intitulés « mets tes sous dans le cochon » :

- vendredi 01/10/2021 de 9h à 12h : « Je réduis ma facture en déchets ménagers ».
- lundi 08/11/2021 de 9h à 12h : « J'éco-consomme pour mon budget, ma santé et mon environnement ».
- vendredi 03/12/2021 de 9h à 12h : « Je réalise mon budget et j'anticipe ».

Ces ateliers gratuits sont à disposition des citoyens d'Yvoir et d'Anhée. Les places sont limitées, une **inscription est nécessaire** pour y participer.

Les ateliers auront lieu à l'ancien **bâtiment de la poste**, rue Puits du Champ 1A, à 5530 Yvoir.

Pour toute inscription ou demande d'informations, vous pouvez contacter le 082/21.49.25 ou le 082/21.49.32.

**CPAS YVOIR**

## LES ATELIERS 'mets tes sous dans le cochon'

**vendredi 1er octobre 2021 de 9h à 12h**  
"Je réduis ma facture en déchets ménagers"

**Lundi 8 novembre 2021 de 9h à 12h**  
"J' écoconsomme pour mon budget- ma santé et mon environnement"

**vendredi 3 décembre 2021 de 9h à 12h**  
"Je réalise mon budget et j'anticipe"

LIEU : ancien bâtiment de la Poste d'Yvoir  
**Ouverts à tous - gratuit - places limitées**  
Réservez au 082/21.49.25 - 082/21.49.32

## Nouveau à Yvoir : Epicerie fine

### Ouverture d'un nouveau commerce à Yvoir, rue Puits du Champ 1.

« Ma grand-mère, Liliane Courtois, y a tenu un salon de coiffure pendant des années et je suis heureuse de pouvoir faire revivre ce bâtiment auquel elle tenait tant. Il s'agit d'une épicerie fine et magasin d'articles cadeaux d'artisans principalement locaux (notamment alcools), rencontrés et sélectionnés en fonction de la qualité de leurs produits.

Plus d'infos : Christelle COLLARD 0475/446.160

# VIE ASSOCIATIVE

## Le coin des aînés

### Thés dansants

Les prochains thés dansants du CCA auront lieu les dimanches :

- **17 octobre**, animé par «Babette et les Amusettes»
- **21 novembre**, animé par le duo «Os-mose».



Adresse : salle du Maka à Yvoir.

Entrée : 5 €.

Infos & inscriptions : Mme Mélot au 082/61.03.14.

### Repair café à Spontin

Le repair café vous accueille pour les petites réparations, les 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre (toujours le 3e samedi du mois), de 9h00 à 13h00. Entrée libre.

Adresse : salle Les Masuirs, chaussée de Dinant n°16 à Spontin.



### Scrabble espace

Notre club de scrabble a rouvert ses portes depuis le 6 septembre 2021. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons toutes celles et ceux qui aiment les mots, toutes celles et ceux qui aiment trouver ensemble l'art de combiner de jolis mots et parfois même, d'en apprendre de nouveaux !

Nos réunions ont lieu, en général, chaque premier et troisième lundi de chaque mois de 14 heures à 16 heures trente. Nous jouons souvent deux parties séparées par une pause d'un quart d'heure. Nous jouons en toute simplicité dans le respect de chacun et avec bonne humeur.

Notre local se situe à Godinne, 27 rue Grande (ancienne école communale).

Personnes responsables : Claudine Cohen 082/611.133, Marie-Anne Dumont 082/612.308, Anne-Marie Gilles 082/611.944.



### Visite de l'exposition « Napoléon » à Liège

Comme nous avons été privés des excursions du printemps, le Conseil Consultatif des Aînés a décidé d'en ajouter une petite dernière en arrière-saison. Nous vous proposons, le **25 novembre** prochain, de visiter l'exposition **Napoléon** actuellement en cours au cœur de la gare des Guillemins à Liège.

Rendez-vous à la gare d'Yvoir pour 13h00.

Arrivée à Liège après changement de train à Namur.

Durée estimée de la visite : 2 heures.

Départ en train de Liège-Guillemins vers 17h00.

Retour à la gare d'Yvoir vers 19h00 après changement de train à Namur.

Prix : 25 € comprenant l'aller-retour en train, l'entrée de l'exposition ainsi que l'audio-guide.

Votre paiement sur le compte du CCA : BE19 0910 1813 7312.

N'oubliez pas de vous munir de votre Covid-Pass

**Vos inscriptions** seront possibles **à partir du mardi 12 octobre** au n° de téléphone suivant : 082/61.03.14, pendant les heures de bureau.

**NB** : Les horaires exacts vous seront communiqués par téléphone lors de votre inscription. Si vous rencontrez un problème de mobilité pour rejoindre la gare d'Yvoir, n'hésitez pas à contacter Mme Mélot. Nous chercherons ensemble une solution de co-voiturage.



# Festivités

## Commémoration des armistices des 2 guerres et fête du Roi

Les Autorités communales vous invitent, **ce 14 novembre à Evrehailles**, à participer aux cérémonies de commémoration des armistices (8 mai 1945 et 11 novembre 1918) et fête du Roi.

### Cérémonies officielles

11h00 : **Messe du souvenir et Te Deum** célébrés par M. l'Abbé Anastas SABWE d'Yvoir.

12h00 : **Dépôt de gerbe au monument** aux morts des 2 guerres, par les autorités communales, avec la participation des écoles d'Evrehailles et de l'Association du souvenir des Anciens des 2 guerres.

### Réception à la salle La Victorieuse

12h30 : **Apéritif** offert par les Autorités communales.



# Culture

## Au Musée archéologique de la Haute-Meuse



### Une remarquable exposition temporaire à visiter !

Au sein de petits groupes de chasseurs-cueilleurs nomades, les artistes préhistoriques ont, durant des millénaires, représenté nos lointaines aïeules du Paléolithique supérieur sous forme de statuettes et de gravures sur parois rocheuses. Leur découverte lors de fouilles pratiquées tant en France qu'en Italie, Allemagne, Russie, Ukraine..., a conduit le Cédarc à composer la riche exposition « **La Femme dans la Préhistoire** ».

**MA** Musée Archéologique  
**HM** de la Haute-Meuse

**Dernières semaines de son escale à Godinne**, au musée installé à « La Vieille Ferme » (parcours fléché) ;

**date limite à noter** : vendredi 12 novembre.

**Jours et heures d'ouverture** : chaque dimanche et du mardi au vendredi inclus, de 13h30 à 17h30.

Organisation Le Patrimoine de Godinne avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## La saison du Centre d'art d'Yvoir - Rue de la Fenderie 33, 5530 Yvoir

Prochains événements :

### Dimanche 17 octobre 2021 à 17h

ARBRACADABRA

Spectacle familial à partir de 2 ans - 7€ (tarif unique)

Infos et réservations : [musicanto.asbl@gmail.com](mailto:musicanto.asbl@gmail.com)



### Dimanche 21 novembre 2021 à 11h

TRIO LUZIGNANT : hautbois, basson, harpe

« De Paris à Madrid » : Debussy, Ravel, Granados,...

10€ - 1,25€ art.27 - gratuit enfants et étudiants - 26 ans

Infos et réservations : [info@cavatineasbl.org](mailto:info@cavatineasbl.org)



## Chœur d'enfants «Les Bout'sons» à Mont

Depuis Janvier 2020, soutenu par **La Chantoire**, un chœur d'enfants a vu le jour avec succès à Mont Godinne. Les répétitions viennent de reprendre et se donnent à **l'école de Mont** tous les **mardis de 18h15 à 19h15**.

**Les jeunes choristes (de 6 ans jusque 12) sont dirigés par Sylvie MARCHAL**, institutrice et passionnée par la musique, ainsi que **Céline REMY**, diplômée de l'IMEP avec grande distinction d'un master de chanteuse lyrique et agrégée en tant que professeure de chant.

Céline dirige La Chantoire, chorale de Mont.

Le stage organisé au mois d'août a connu un réel succès. Parents et enfants étaient **enchantés**.

Renseignements et inscriptions :

[celine.remy.voice@gail.com](mailto:celine.remy.voice@gail.com) ou [marcel.jaumotte@gmail.com](mailto:marcel.jaumotte@gmail.com)

0474/42.21.88 (Sylvie Marchal par SMS)

0473/42.05.41 (Micheline Jaumotte)

<http://lachantoire.e-monsite.com/>

La chorale **LA CHANTOIRE** a également repris les répétitions à l'école de Mont Godinne les mardis de 20h à 21h30.

Renseignements : [marcel.jaumotte@gmail.com](mailto:marcel.jaumotte@gmail.com)

ou 0473/42.05.41 Micheline Jaumotte Goudeseune



**Les deux chœurs seront en concert de Noël en décembre !**

## Pêle-mêle

### Souper Oberbayern du BV Mont

Le 30 octobre salle du Maka.

Réservation : 0471/56.44.07.

**YVOIR**  
Salle du Maka

souper  
**oberbahern**

Avec la Fanfare Royale Saint Henri d'Ennezet-sur-biers

Tartiflette 14 €  
Boulettes tomate-Frites 12 €

Samedi 30 Octobre  
Réservation : 0471 56 44 07

### Trail nocturne du BV Mont

Le 19 novembre à 19h15, départ salle du Maka.

Infos 0492/68.51.99.

TRAIL NOCTURNE  
**DU MONT**

DEPART 19H15

8KM 250 D  
16KM 550 D  
24KM 950 D

**YVOIR | 19 NOV 21**

SALLE DU MAKА - RUE DU MAKА 1 | ORGANISATION BV MONT | INFOS 0492 68 51 99

DOUCHES & VESTIAIRES DISPONIBLES | TRAIL NOCTURNE DU MONT

BAR & PETITE RESTAURATION - GALOPIN OFFERT A L'ARRIVEE

traxks running | trail | outdoor | INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR  
**ULTRATIMING.BE**

## Le Patro de Godinne

Votre enfant ne fait rien le samedi et vous aimeriez qu'il rejoigne un mouvement de jeunesse porteur de valeurs, où il sera encadré par des animateurs formés et motivés ?

Le Patro de Godinne est fait pour lui et accueille des enfants de 4 à 17 ans, tous les samedis de 14h à 17h.

N'hésitez plus à le faire venir au n°6, rue du Prieuré à Godinne.

Il est possible de faire une journée d'essai le premier jour, après laquelle nous espérons qu'il se soit bien amusé et veuille revenir tous les week-ends suivants !

### Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Mahieu Julian : 0470/44.62.48

Jean-Louis Casteels : 0479/83.99.57

Marie Robaye : 0475/28.27.00.



## Agenda

Ces informations sont annoncées dans le respect des protocoles et sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Surfez sur notre agenda virtuel régulièrement mis à jour sur [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be).

**Une info à diffuser?** Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be).

### Octobre

- o **Dimanche 3** : Ronde de la Cerveoise à Evrehailles.
- o **Mercredi 6** : à 19h30 (école de Mont) la Commune rencontre les habitants.
- o **Mercredi 13** : Durnal à 19h30 (Cercle Albert) la Commune rencontre les habitants.
- o **Jeudi 14** : Excursion du CCA à Bavay.
- o **Samedi 16** : Repas des 3X20 à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi 16** : Repair café à Spontin, salle la Gare. Info 082/61.03.10.
- o **Samedi 16** : Collecte de jouets dans les Recyparcs.
- o **Du 16 au 24** : Expo Manu Henrion (peint.) & Roger Dossin (sculpt.), Vieille Ferme à Godinne. Infos 0477/410.288.
- o **Dimanche 17** : Thé dansant salle du Maka à Yvoir de 15 à 18h.
- o **Dimanche 17** : Spectacle familial Abracadabra au Centre d'Art d'Yvoir (Fenderie), à 17h.
- o **Mercredi 20** : Purnode, à 19h30 (Complexe sportif) la Commune rencontre les habitants.
- o **Vendredi 22** : Marche aux flambeaux depuis l'école de Mont. Infos [www.ecoledemont.be](http://www.ecoledemont.be).
- o **Mercredi 27** : Evrehailles-Bauches-Gayolle, à 19h30 (La Victorieuse) la Commune rencontre les habitants.
- o **Samedi 30** : Durnalloween à Durnal. Org. du Cercle dramatique Albert.
- o **Samedi 30** : Souper Oberbayern du BV Mont, salle Maka. Infos 0471/56.44.07.

### Novembre

- o **Dimanche 7** : Marche Adeps à Godinne. Infos [www.adeps.be](http://www.adeps.be).
- o **Lundi 8** : de 9h à 12h atelier du CPAS « J'éco-consomme pour mon budget, ma santé et mon environnement » (ancienne poste).
- o **Vendredi 19** : Trail nocturne du Mont, salle du Maka. Infos 0492/68.51.99.
- o **Dimanche 14** : Festivités liées aux armistices et fête du Roi à Evrehailles (cérémonies officielles + repas à la Victorieuse).
- o **Dimanche 14** : Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture à l'école communale de Durnal, de 10h à 13h. Infos et réservations : Coralie Rolain : 0495/276.133.
- o **Samedi 20** : Repair café à Spontin, salle la Gare. Info 082/61.03.10
- o **Dimanche 21** : Thé dansant salle du Maka à Yvoir de 15 à 18h.
- o **Dimanche 21** : Concert Trio Luzignant, au Centre d'Art d'Yvoir (Fenderie) à 11h.
- o **Samedi 27** : Saint-Nicolas à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi 27** : Journée de l'arbre (infos dans ce bulletin).

### Décembre

- o **Vendredi 3** : de 9 à 12h atelier du CPAS « Je réalise mon budget et j'anticipe » (ancienne poste).
- o **Samedi 18** : Repair café à Spontin, salle la Gare. Info 082/61.03.10.

# Parole aux élus

## La zone d'activité économique de Spontin, un démarrage très prometteur



C'est à l'occasion de la rencontre avec les habitants de Spontin que nous avons pu faire le point avec eux sur l'évolution de ce petit zoning dédié aux artisans et aux PME.

Les premières nouvelles qui nous viennent du Bureau Economique de la Province sont très encourageantes. En effet, alors que les travaux d'aménagements ne sont pas encore terminés (l'alimentation en eau doit être renforcée), 7 entreprises ont rentré un dossier pour devenir propriétaires d'une parcelle afin d'y développer leurs activités. Sachant qu'il y aura au maximum de la place pour une petite vingtaine d'entreprises, cet engouement est très prometteur pour cette zone, il est vrai, magnifiquement située à proximité immédiate des grands axes routiers que constituent la E411 et la N4.

En termes d'emplois, ces 7 sociétés représentent aujourd'hui 39 emplois directs. Leurs perspectives de croissance devraient (d'après le BEP) les mener à 54 emplois d'ici 5 ans. En extrapolant de manière prudente ces premiers chiffres et compte tenu des parcelles encore disponibles, le zoning une fois rempli devrait héberger au minimum entre 100 et 120 emplois directs..., sans parler des emplois indirects, pensons ici au secteur Horeca de Spontin. Il est également fort probable que bon nombre de ces personnes chercheront à se loger au plus près de leur nouveau lieu de travail, ce qui devrait donner une belle plus-value aux biens immobiliers situés à proximité immédiate. Les premières constructions devraient sortir de terre au printemps prochain.

## Une communication en progrès

En 2018, nous nous étions engagés à renforcer et à améliorer la communication entre la Commune et ses habitants. En cette période de mi-mandat, nous pensons avoir fait bouger les lignes dans ce domaine, et ce en étroite collaboration avec nos partenaires de LB.



Nous pouvons citer -sans aucun ordre d'importance- : l'organisation le 7 mars 2020 de la fête-rencontre Yvoir Cité au Maka, un rafraîchissement notable de notre bulletin communal -ouvert à tous les groupes présents au conseil communal-, la mise à disposition d'un guichet électronique, la mise en place d'une page Facebook officielle de la Commune -permettant de communiquer rapidement et efficacement chaque fois que cela est nécessaire mais aussi de recueillir questions et remarques de nos concitoyens-, un recours fréquent à des réunions d'informations et de partages avec les citoyens dans le cadre de projets susceptibles d'impacter leur vie quotidienne, ...

Bien sûr, la période de confinement que nous avons vécue a mis un terme provisoire aux rencontres en présentiel. Mais, en même temps, ces nouvelles conditions nous ont paradoxalement permis d'expérimenter des visioconférences participatives impliquant aussi les citoyens. Dans le même ordre d'idées, nous avons été particulièrement heureux de pouvoir retransmettre en direct et en différé les séances du conseil communal.

Plus que jamais nous sommes déterminés à poursuivre sur cette voie de l'information, de l'écoute et, finalement, de la participation citoyenne. En cette rentrée 2021, cela se traduit notamment par un cycle de rencontres par village dont vous parle ce numéro du Bulletin communal.

## Mobilité : Yvoir n'est pas Bruxelles !



Améliorer la mobilité (et la sécurité) au cœur de nos villages est important. Il faut prendre garde de l'aborder sous tous ses aspects. Or, il faut se rendre à l'évidence que la crainte que nous avons dès 2018 (avec l'arrivée au pouvoir de La Relève) se confirme au fil des années : il n'y en a (quasi) que pour les vélos !

En témoigne encore le projet « Yvoir, commune cyclable » porté par l'Echevine Ecolo Ch. Eloin et qui mobilisera au moins 360.000€ d'argent public..., auxquels on peut au moins ajouter 600.000 € pour la récente (et future) liaison cyclo-pédestre rues du Pont et du Prieuré à Godinne.

EPY n'est certainement pas un ennemi des cyclistes mais notre contexte local justifie-t-il de telles dépenses ? Entre le relief accidenté de la plupart des villages, l'étroitesse de beaucoup de rues et le fait que beaucoup d'habitants travaillent à plusieurs (dizaines de) kilomètres de leur habitation, combien de citoyens vont réellement profiter de ces aménagements dans leurs déplacements quotidiens ? Sans oublier que ceux-ci ne concernent que des voiries communales alors que le vrai danger se situe sur les grands axes (voiries régionales), sur lesquels la Commune n'a aucune prise !

Si de tels équipements peuvent se justifier dans des grandes villes encombrées, n'y a-t-il pas d'autres dépenses à faire au cœur de nos villages : voiries à rénover, espaces publics à entretenir, radars à acquérir pour dissuader les fous du volant ou encore un bus communal à mettre en service qui, lui, sera une véritable alternative à la voiture pour un plus grand nombre d'usagers et qui ne semble toujours pas être une priorité pour la majorité, malgré nos rappels ?

# La Commune est à votre service

## Prendre contact

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1  
à 5530 YVOIR  
[www.yvoir.be](http://www.yvoir.be)  
Tél. : 082/610.310  
Fax : 082/610.311  
[commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)



## Horaires des services administratifs

- Le service **Accueil/Population/état civil** accueille le public : de 8h à 12h du lundi au vendredi, ainsi que le mercredi de 13 à 16h, le jeudi de 16 à 19h, et les 1er et 3e samedis de 10 à 12h (sauf fériés).
- Le **Syndicat d'initiative et du tourisme** est ouvert la semaine de 8 à 12 et de 13 à 16h, et le samedi de 9 à 12h (sauf congé occasionnel).
- Les **autres services** restent en mode « minimal » et ne sont accessibles que sur rendez-vous, via 082/61.03.10 ou le numéro direct du service (consultez [yvoir.be](http://yvoir.be)).

Ces horaires peuvent fluctuer selon l'évolution de la situation sanitaire. Informez-vous sur [yvoir.be](http://yvoir.be) ou via le 082/61.03.10.

N'oubliez pas l'**E-Guichet**, pour vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

## Permanences du Collège communal

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège en semaine ou le samedi matin à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous uniquement.

Appelez le **082/61.03.10** et précisez le motif de la rencontre.

### Coordonnées des membres du Collège

EVARD Patrick	0479 104 425 <a href="mailto:patrick.evard@yvoir.be">patrick.evard@yvoir.be</a>
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 <a href="mailto:etienne.defresne@yvoir.be">etienne.defresne@yvoir.be</a>
PÂQUET Charles	0475 243 137 <a href="mailto:charles.paquet@yvoir.be">charles.paquet@yvoir.be</a>
COLET Marcel	0475 739 894 <a href="mailto:marcel.colet@yvoir.be">marcel.colet@yvoir.be</a>
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 <a href="mailto:chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be">chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be</a>
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 <a href="mailto:christine.bador@yvoir.be">christine.bador@yvoir.be</a>

## Permanence Pensions, sur RDV

Le « Pointpension » du service Pensions du Ministère des Finances à Yvoir se fait uniquement sur rendez-vous, via le n° de téléphone **1765**. Cette permanence se tient à la salle des mariages de l'hôtel de ville, chaque 1er lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) dans l'après-midi.

Pour toute info : **1765** ou consultez [mypension.be](http://mypension.be).

## Permanence du Guichet Énergie, sur RDV

La permanence du Guichet Énergie Wallonie se tient chaque 2e mercredi du mois, de 9h00 à 12h00, à la salle des mariages de l'hôtel de ville, sur rendez-vous auprès de :

VIGNISSE Christelle : tel. 0474/ 11.86.40  
[christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be](mailto:christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be)

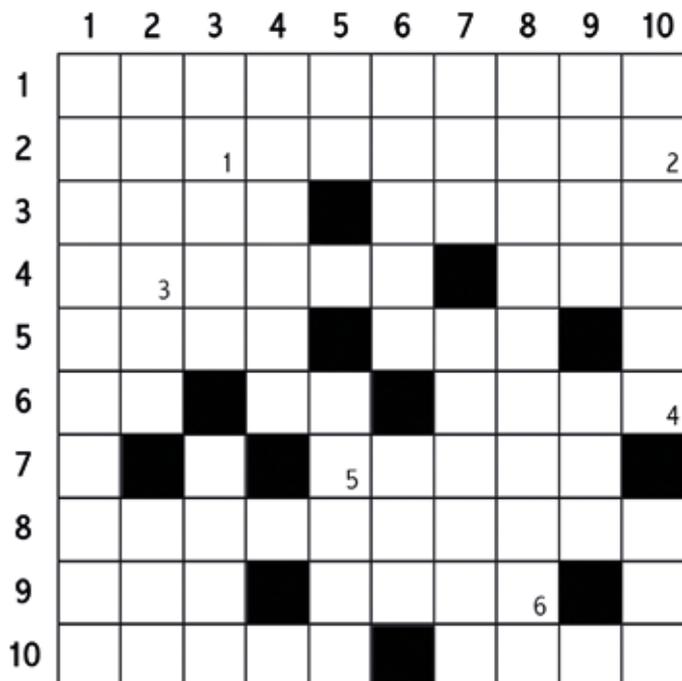
Une seule personne + port du masque obligatoire (gel hydroalcoolique à disposition).

**Panne d'éclairage public à signaler ?** Contacter le 082/610.300 ou [christophe.staf@yvoir.be](mailto:christophe.staf@yvoir.be)

## Rédaction du bulletin communal bimestriel

Infos : Marc LEBRUN 082/61.03.15 – [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)

Prochaine parution : **semaine du 6 décembre 2021** (articles à remettre **pour le 10 novembre**).



## Horizontalement

- 1 Celle du Bocq en fait partie
- 2 Préencollée et préaffranchie
- 3 Préposition pour se diriger - Glisses, dérapes
- 4 Protège le matelas - Retira
- 5 Manœuvre - Signal de détresse
- 6 Modèle automobile - Possessif - Acteur américain
- 7 Parole, langue
- 8 Partie saillante d'une gouttière
- 9 Prénom féminin - Éliminée par les reins
- 10 Numéral cardinal - Répondez s'il vous plaît

## Verticalement

- 1 Punissables dans les écoles d'Yvoir
- 2 Remis sur leur siège - Salut romain
- 3 Ville en Artois - Futur d'aller
- 4 Répliques
- 5 Morceaux d'un swing - Admet
- 6 Déambules - Voie à contresens
- 7 Chaîne transalpine - Relatif à une couleur
- 8 Relatifs à nos revenus
- 9 Diffuse - Produit des salons de coiffure d'Yvoir
- 10 Plante ou formule magique - Ouverture de l'exposition

### Mot à découvrir :

Groupe politique d'Yvoir sans l'article.

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était VIRUS.

Service d'aide-ménagère  
Centrale de repassage



**ENGAGE**  
**Aide-ménager(e)**  
Pour postuler :  
[job@picobeleau.net](mailto:job@picobeleau.net)  
[www.picobeleau.net](http://www.picobeleau.net)  
071/700671




VOTRE SYNDIC DE COPROPRIETE  
LOCAL – DISPONIBLE 7/7 !!

Vous envisagez de vendre ? Evaluation gratuite en 24 h

Nous réalisons un dossier complet pour les candidats (plans, urbanisme,...) et les photos de votre bien sont prises par un photographe professionnel



Découvrez notre BEST SELLER à la Costa del Sol à partir de 149.000€

ADEXIM  
Alain Debroux  
Votre partenaire immobilier indépendant et local

[www.adexim.be](http://www.adexim.be)  
0497/718.220  
[info@adexim.be](mailto:info@adexim.be)

**Nouveau à Godinne**




**Les Petits Cailloux**  
Christine Vandersmissen  
Lithothérapeute  
[www.lesptitscailloux.be](http://www.lesptitscailloux.be)

Minéraux , bijoux en pierres naturelles et consultation privée

**Testez ici l'équilibre de vos énergies**  
Pour adultes et enfants



**C'est gratuit**



**ATHENEE ROYAL  
DINANT-HERBUCHENNE**

**L'avenir se construit maintenant !**

**Nouveautés pour la rentrée 2021-2022**

4<sup>ème</sup>  
Transition  
Education  
Physique

3<sup>ème</sup>  
Transition  
Sports Etudes  
Football

4<sup>ème</sup> CEFA  
Mécanique  
Automobile

3<sup>ème</sup> CEFA  
Magasinier

[www.ardh.be](http://www.ardh.be)      [direction@ardh.be](mailto:direction@ardh.be)      Numéro unique : 082/22.25.65

**NOUVEAU  
DANS VOTRE RÉGION**



083 21 25 02  
0478 78 52 62  
0473 79 02 76

Rue du Bordon, 17  
5530 DURNAL

cm.sanit@skynet.be  
www.cm-sanit.be

Sanitaire  
Chauffage  
Ventilation

Installation - Dépannage  
Entretien

Rénovation  
de salle de bain

L'électricité a un nom

# FERONT

Electricité FERONT sprl  
5530 DURNAL

▣ **Panneaux photovoltaïques**

## +32(0)475/972 358

E-mail : [contact@electricite-feront.be](mailto:contact@electricite-feront.be)

Ent. générale de toiture - Zinguerie  
Charpentes en tous genres  
Nouveau bâtiment et rénovation

30 ans  
d'expérience



Rue Pays de LIEGE, 7  
5530 DURNAL (YVOIR)  
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13



 Benjamin Sarrazin

 0483 02 06 68

Soins infirmiers  
à domicile

 [sarrazin.benj@gmail.com](mailto:sarrazin.benj@gmail.com)

Sarrazin Benjamin  
0483 02 06 68



 **VINCENT  
DERMOUT**

MACHINES HOTICOLES ET FORESTIÈRES  
Vente et réparation

**STIHL**  
EN  
ACTION

Actions  
d'automne  
2021

  
**BG 56**  
SOUFFLEUR THERMIQUE  
339€

  
**MS 170**  
TRONÇONNEUSE  
THERMIQUE  
199€

  
**SHE 71**  
ASPIRATEUR  
SOUFFLEUR  
ELECTRIQUE  
159€

Conditions de vente en magasin

RUE FOSTRIE 40 - 5530 EVREHAILLES - YVOIR  
082/61.12.33 - [WWW.DERMOUTVINCENT.BE](http://WWW.DERMOUTVINCENT.BE)  
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

**CB Concept sprl**

**Piscines & spas  
Extérieurs d'exception**



[www.cbconcept.be](http://www.cbconcept.be)

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir  
Tél. : 082/614888 - Mail : [info@cbconcept.be](mailto:info@cbconcept.be)